

## 4.7 Emploi par activité

Selon l'enquête Emploi, en 2015, 25,8 millions de personnes occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)**, en France métropolitaine. En 2015, 13,9 % des personnes en emploi de 15 ans ou plus travaillent dans le **secteur d'activité** de l'industrie, 6,4 % dans la construction, 2,7 % dans l'agriculture et 75,8 % dans le **secteur tertiaire**. Près d'un tiers des personnes occupées travaillent plus précisément dans le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale.

La part du tertiaire dans l'emploi a gagné 21 points au cours des quatre dernières décennies. Sur la même période, la part de l'industrie s'est quasiment réduite de moitié (- 12 points) et celles de l'agriculture et de la construction ont perdu respectivement 8 et 3 points.

Le développement du secteur tertiaire a particulièrement bénéficié à l'emploi féminin. Tandis que la part des femmes dans ce secteur représente 55,7 % des emplois en 2015, elle n'est que de 28,0 % dans l'industrie, de 29,3 % dans l'agriculture et de 10,6 % dans la construction. En quarante ans, la population féminine en emploi a progressé de près de 50 %. En 2015, 12,5 millions de femmes sont en emploi, soit 48,3 % de l'emploi total.

En 2015, 10,3 % des emplois sont occupés par des personnes qui travaillent dans leur entreprise depuis moins d'un an. Cette proportion est la plus élevée dans le tertiaire. Dans l'agri-

culture et dans l'industrie, la majorité des personnes a au moins dix ans d'ancienneté.

Entre 2014 et 2015, l'emploi total mesuré par les comptes nationaux progresse en France de 0,4 %. Dans les services principalement marchands l'emploi accélère : il s'accroît de 122 000 **emplois en équivalent-temps plein (EQTP)**, notamment grâce au raffermissement de la branche des services aux entreprises et, dans une moindre mesure, de la branche hébergement-restauration. Dans les branches principalement non marchandes l'emploi décélère légèrement (+ 44 000 EQTP, après + 58 000 EQTP en 2014). *A contrario*, l'emploi dans la construction et l'industrie se replie, respectivement de 40 000 et 29 000 EQTP.

Le volume de travail **intérimaire** en EQTP, évalué par la Dares à partir des fichiers pôle emploi des déclarations des agences d'intérim, augmente de 5,4 % entre 2014 et 2015, après + 1,8 % en 2014. Il progresse de 9,7 % dans le secteur tertiaire, de 5,5 % dans l'industrie et recule de 3,1 % dans la construction.

En 2014, la France figure parmi les pays européens dont le poids du secteur tertiaire est le plus élevé : il y est supérieur de 6,5 points à la moyenne de l'Union européenne. Les poids de l'agriculture et de l'industrie-construction y sont en revanche plus faibles, inférieurs de 2,2 et de 4,3 points respectivement, en regard de la moyenne de l'UE. ■

### Définitions

**Secteur d'activité** : regroupe des entreprises de fabrication, commerce ou service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

**Secteur tertiaire** : recouvre un vaste champ d'activités qui va du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et les services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale. Le périmètre du secteur tertiaire est de fait défini par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire).

**Emploi au sens du BIT, emploi en équivalent-temps plein (EQTP), enquête Emploi, intérim** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee Références*, édition 2016.
- « Emploi, chômage, population active : rebond de l'emploi salarié en 2015 », *Dares Analyses* n° 035, Dares, juillet 2016.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2016.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Population en emploi selon le sexe et le secteur d'activité

en %

	2014			2015		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1,6</b>	<b>3,8</b>	<b>2,8</b>	<b>1,6</b>	<b>3,7</b>	<b>2,7</b>
<b>Industrie</b>	<b>8,3</b>	<b>19,1</b>	<b>13,9</b>	<b>8,1</b>	<b>19,3</b>	<b>13,9</b>
Ind. extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	0,7	2,4	1,6	0,7	2,2	1,5
Fabr. de denrées alim., de boissons et de prod. à base de tabac	2,0	2,6	2,3	2,1	2,9	2,5
Cokéfaction et raffinage	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Fabr. d'équip. élec., électroniques, inform. ; fabr. de machines	1,0	2,6	1,8	1,0	2,7	1,9
Fabrication de matériels de transport	0,6	2,5	1,6	0,6	2,5	1,6
Fabrication d'autres produits industriels	3,9	9,0	6,5	3,7	8,9	6,4
<b>Construction</b>	<b>1,5</b>	<b>11,4</b>	<b>6,6</b>	<b>1,4</b>	<b>11,1</b>	<b>6,4</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>87,7</b>	<b>64,5</b>	<b>75,7</b>	<b>87,8</b>	<b>64,6</b>	<b>75,8</b>
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	12,5	13,2	12,9	12,4	13,1	12,8
Transports et entreposage	3,0	7,8	5,4	3,1	8,0	5,6
Hébergement et restauration	3,6	3,5	3,5	3,8	3,8	3,8
Information et communication	1,9	3,6	2,8	1,7	4,0	2,8
Activités financières et d'assurance	3,9	2,7	3,3	4,0	2,7	3,4
Activités immobilières	1,8	1,5	1,6	1,7	1,4	1,5
Activités scientifiques et techniques ; services adm. et de soutien	8,8	10,1	9,5	9,2	9,8	9,5
Adm. publique, enseignement, santé humaine et action sociale	44,3	18,7	31,0	44,8	18,5	31,2
Autres activités de services	7,9	3,5	5,6	7,2	3,4	5,2
<b>Activité indéterminée</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif (en milliers)</b>	<b>12 434</b>	<b>13 389</b>	<b>25 823</b>	<b>12 483</b>	<b>13 361</b>	<b>25 844</b>

Lecture : en moyenne en 2015, 1,6 % des femmes ayant un emploi travaille dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

Note : les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur.

Champ : France métropolitaine, personnes des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## Ancienneté dans l'entreprise par secteur d'activité en 2015

en %

	Moins d'un an d'ancienneté	10 ans ou plus d'ancienneté	Ensemble en milliers
Agriculture	8,0	57,0	694
Industrie	7,0	50,1	3 586
Construction	9,8	35,3	1 651
Tertiaire	10,9	45,1	19 593
<b>Ensemble</b>	<b>10,3</b>	<b>45,2</b>	<b>25 844</b>

Note : les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur.

Champ : France métropolitaine, personnes des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

## Volume de travail intérimaire

en milliers

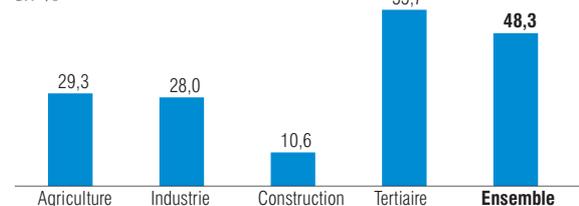
	2014 (r)	2015	15/14 en %
Agriculture	2,8	2,7	- 2,0
Industrie	227,9	240,4	5,5
Construction	99,7	96,7	- 3,1
Tertiaire	189,6	208,1	9,7
<b>Total</b>	<b>520,0</b>	<b>547,9</b>	<b>5,4</b>

Note : volumes calculés en moyenne sur l'année en emplois équivalent-temps plein.

Source : Dares, fichiers pôle emploi des déclarations des agences d'intérim.

## Part des femmes dans l'emploi en 2015

en %



Note : les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur.

Champ : France métropolitaine, personnes des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

## Emploi total par grand secteur dans l'UE en 2014

	Répartition par grand secteur en %			Emploi total en milliers
	Agriculture	Industrie construction	Tertiaire <sup>1</sup>	
Allemagne	1,5	24,6	73,9	42 703
Autriche	4,4	23,0	72,5	4 269
Belgique	1,3	18,2	80,6	4 560
Bulgarie	19,4	25,0	55,6	3 434
Chypre	3,8	15,2	81,0	350
Croatie	9,5	26,9	63,7	1 575
Danemark	2,6	17,4	80,0	2 771
Espagne	4,0	17,8	78,2	18 176
Estonie	3,7	28,8	67,4	606
Finlande	4,5	22,4	73,1	2 499
<b>France</b>	<b>2,8</b>	<b>17,6</b>	<b>79,6</b>	<b>27 311</b>
Grèce	12,5	13,9	73,6	3 906
Hongrie	6,7	27,1	66,2	4 171
Irlande	5,7	18,3	76,0	1 914
Italie	3,7	23,7	72,5	24 343
Lettonie	7,4	23,7	68,8	877
Lituanie	9,2	24,7	66,1	1 318
Luxembourg	1,2	19,7	79,2	395
Malte	1,7	19,1	79,2	188
Pays-Bas	2,2	14,9	82,9	8 738
Pologne	11,5	30,2	58,3	15 726
Portugal	11,3	22,8	65,9	4 513
Rép. tchèque	3,3	36,8	59,9	5 109
Roumanie	29,3	28,5	42,2	8 661
Royaume-Uni	1,4	15,8	82,8	30 723
Slovaquie	3,3	31,1	65,6	2 223
Slovénie	8,3	29,3	62,4	930
Suède	2,3	20,6	77,1	4 735
<b>UE</b>	<b>5,0</b>	<b>21,9</b>	<b>73,1</b>	<b>226 686</b>

1. Y c. les activités des ménages en tant qu'employeurs, les activités extra-territoriales et les sans réponse.

Champ : population en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet  
Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2<sup>nd</sup> semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en % Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 15/14		Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 15/14	
	2015	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		2015	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	Transport	1 504	-1,5	-1,1	
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 801</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	Achats de véhicules	335	0,8	1,9	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5		Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2	
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6		Services de transport	279	0,9	-1,1	
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6		Communications	257	0,4	1,0	
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6		Services postaux	18	8,9	8,8	
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1		Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8	
Tabac	199	0,3	0,3		Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2	
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2		Loisirs et culture	792	0,2	0,9	
Habillement	350	-1,2	-0,3		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7	
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0		Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4	
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2		Autres articles et équip. de loisirs	209	-0,1	0,7	
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5		Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1	
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1		Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5	
Outilage pour la maison et le jardin	188	1,5	1,5		Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4	
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0		Éducation	23	1,5	1,2	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5		Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6	
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4		Restauration et cafés	613	1,3	1,3	
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7		Services d'hébergement	184	1,7	2,9	
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6		Autres biens et services	1 286	1,2	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4		Soins personnels	290	-0,2	0,1	
Outilage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2		Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0	
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6		Protection sociale	434	1,6	1,4	
Santé	1 008	-1,2	-1,4		Assurances	250	2,6	2,9	
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9		Services financiers	67	0,7	0,7	
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5		Autres services	130	1,0	0,7	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Note : base 100 en 2015.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2015

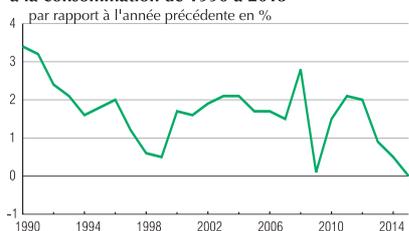
glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	- 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	- 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	- 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	- 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	- 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	- 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	- 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	- 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	- 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	- 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	- 0,6	Malte	1,3
Espagne	- 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	- 0,2	Portugal	0,3
Finlande	- 0,2	Slovaquie	- 0,5
<b>France</b>	<b>0,3</b>	Slovénie	- 0,6
Grèce	0,4	<b>Zone euro</b>	<b>0,2</b>
Irlande	0,2	<b>UE</b>	<b>0,2</b>
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Des graphiques d'illustration

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire